



L'Assemblée générale mixte d'Orange se tiendra mardi 19 mai 2026 à 15h00, Salle Pleyel, 252 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

Détail de nos explications de vote sur le blog de l'ADEAS : <https://www.adeas.org>

Résolutions proposées par le Conseil d'administration

À titre ordinaire

	Résolutions	Vote
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025	Contre
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025	Contre
3	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tel que ressortant des comptes annuels 0.75€ pour cette année identique à l'an dernier	Contre
4	Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce	Contre
5	Renouvellement du mandat d'administrateur de Jacques Aschenbroich	Contre
6	Renouvellement du mandat d'administrateur de Valérie Beaulieu Administratrice indépendante	Contre
7	Approbation des informations mentionnées au titre de la politique de rémunération sections 5.4.1 et 5.4.2 du document d'enregistrement universel (<i>conformité des éléments fournis avec les règles légales en vigueur</i>)	Pour
8	Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ou attribués au titre du même exercice à Mme Christel Heydemann, directrice générale , en application de l'article L. 22-10-34 II. du Code de commerce	Contre
9	Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ou attribués au titre du même exercice à M. Jacques Aschenbroich , président du Conseil d'administration, en application de l'article L. 22- 10-34 II. du Code de commerce	Contre
10	Approbation de la politique de rémunération pour l'année 2026 de la Directrice générale, en application de l'article L. 22-10-8 du Code de commerce	Contre
11	Approbation de la politique de rémunération pour l'année 2026 du président du Conseil d'administration, en application de l'article L. 22-10-8 du Code de commerce	Contre
12	Approbation de la politique de rémunération pour l'année 2026 des administrateurs, en application de l'article L. 22-10-8 du Code de.	Contre

13	Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet d'acheter ou de transférer des actions de la Société	Pour
-----------	--	------

À titre extraordinaire

Résolutions		Vote
14	Modification de l'article 13 des statuts afin de prendre en compte les nouvelles règles d'équilibre entre les hommes et les femmes composant le CA	Contre
15	Autorisation donnée au Conseil d'administration, à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions de la Société au bénéfice de dirigeants mandataires sociaux exécutifs et de certains membres du personnel du groupe Orange entraînant la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (LTIP)	Contre
16	Délégation de compétence au Conseil d'administration, à l'effet d'émettre des actions de la Société ou des valeurs mobilières complexes, réservées aux adhérents de plans épargne entraînant la suppression du droit de souscription des actionnaires	Pour
17	Autorisation au Conseil d'administration, à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions	Contre
18	Pouvoir de formalités	Pour
19	Ratification de la modification de l'article 21 des statuts pour prise en compte de la nouvelle date d'enregistrement à J-5	Pour

À titre ordinaire

Résolutions		Vote
20	Révocation Mr Chaussonneaux	Contre
21	Révocation Mr Giméno	Contre
22	Révocation Mr Crozier	Contre
23	Nomination du binôme représentant les membres du personnel actionnaires	Contre

Résolutions alternatives proposées par le FCPE

Résolutions		Vote
A	Nouveau plan LTIP pour tous les salariés	Pour